émissions zéro scrl

Rapport d'activité de la coopérative Émissions Zéro

Année 2021

Société coopérative agréée par le Conseil National de la Coopération

N° d'agrément : 5166

Arrêté ministériel du 1/07/2011

2021

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	**4**	
MISSION ET VISION	**5**	
	6	**Mission**
	6	**Vision**
LES ACTIVITÉS	**7**	
	8	**Les opportunités en phase de discussion**
	8	*Houdeng - Boussu - Fauvillers*
	9	*Quévy - Bois et Borsu - Mons Harmignies - Tellin - Ittre RCA Sport'Ittre*
	10	*La Thiérarche - Biométhane du bois d'Arnelle SPRL - Aubel - Domaine des Rièzes et des Sarts - Godinne*
	11	**Les projets abandonnés**
	11	*Merbes-le-Château - Héron-Wanze - Denée - Fontaine-l'Évêque*
	12	**La production des sites EZ en 2021**
	12	*L'éolien - L'hydroélectricité*
	13	*La biométhanisation - Le photovoltaïque - Les productions*
LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES	**14**	
	15	*Le 3 avril : Assemblée générale ordinaire*
	15	*Le 7 juin, AGE pour le chauffage au bois à Cul-des-Sarts (Couvin)*
	15	*Le 15 septembre, AGE sur les projets éoliens et modifications du ROI*

LES COOPÉRATEURS	17	
DU CÔTÉ DE NOS PARTENAIRES	19	
	20	Nos partenaires locaux
	20	*La CEN devient asbl en 2021*
	21	*L'ACL Hornu-Boussu Energie*
	21	Nos partenaires institutionnels
	21	*REScoopW*
	22	*Edora*
	23	*Energie Commune (ex-APERe)*
LES GROUPES DE TRAVAIL	24	
	25	GT Finances
	25	GT Informatique
	25	GT Gouvernance
	25	GT Secrétariat
	25	GT Communication
	25	GT Administration des coopérateurs
	26	GT Fourniture
	26	GT Révision des statuts
LE CONSEIL CONSULTATIF DES COOPÉRATEURS	27	
ACTIVITÉS EXTÉRIEURES	29	
	30	*EZ au festival Crescendo à Couvin*
À PROPOS...	31	
	32	*Le coût du démantèlement d'une éolienne*

INTRODUCTION

Le rapport qui suit reprend les principales activités d'Émissions Zéro (EZ) au cours de l'année 2021, qui fut très perturbée à la fois par la pandémie et par les circonstances météorologiques. Nous pouvons néanmoins être satisfaits du travail réalisé, car nos outils de production sont parfaitement diversifiés : Éolien, Biométhanisation, Hydroélectricité, Photovoltaïque, et en 2022, de la biomasse qui va remplacer des chaudières au mazout.

Le présent rapport développe les opportunités en cours de discussion ainsi que le détail de la production de nos différents sites. Nous donnons également des informations sur l'activité des entités qui gravitent autour d'EZ ainsi que différents rapports des groupes de travail.
Par ailleurs, voici un aperçu de la situation au niveau du nombre de coopérateurs. Au 31 décembre 2021, EZ comptait 2221 coopérateurs et un capital de 4.208.880 euros, soit 16.188 parts et une moyenne de 7,29 parts par coopérateur. Notre Coopérative Émissions Zéro vit essentiellement grâce au bénévolat de coopérateurs actifs qui acceptent de consacrer une partie de leur temps, souvent précieux, à des tâches diverses, contribuant ainsi à une gestion saine et dynamique de la coopérative, ce qui est profitable à toutes et à tous.

Notre vocation première n'est certes pas de faire de l'argent pour de l'argent. Mais elle n'est pas d'être déficitaire non plus ! Il importe donc de ne pas hypothéquer l'équilibre financier de EZ dans ses choix d'investissement dans les nouveaux projets d'énergie renouvelable ! C'est pourquoi, outre l'éolien, nous développons, seuls ou en partenariat public ou privé, d'autres types de projets citoyens tels que la biométhanisation, l'hydroélectricité, le photovoltaïque collectif …

Devant l'accumulation des tâches, malgré l'aide de plusieurs groupes de travail (GT), le Conseil d'administration d'EZ ressentait le besoin d'une personne extérieure au conseil d'administration pour l'épauler.

En novembre dernier, il a lancé un appel à candidatures parmi nos coopérateurs et coopératrices. Près d'une dizaine de candidats se sont présentés. Vu l'excellente qualité des candidats, le choix fut bien difficile. Il s'est finalement posé sur Anne Wouters, ingénieur civil. Celle-ci est entrée en fonction au début de cette année. Membre de Corenove, elle venait de terminer un mémoire sur la massification de l'isolation des bâtiments en Wallonie à l'Université de Liège. Elle est entrée en fonction le 1er janvier 2022.

Bonne lecture !

Joseph FRANCOIS
Président du Conseil d'Administration

MISSION ET VISION

Un document interne "Vision-Stratégie-Valeurs" définit notre ADN et notre approche dans les projets. Ces mission et vision ont été débattues durant l'automne 2021, et se sont concrétisées en débat en 2022. Voici donc les anciens textes, très légèrement modifiés. L'an prochain, le rapport d'activités en donnera la version actualisée.

Le terrain d'action d'Émissions Zéro couvre la Wallonie, Bruxelles et la partie belge de la mer du Nord.

Mission

Nous voulons contribuer activement au développement de toutes les énergies renouvelables locales par les citoyens. Pour ce faire, nos objectifs sont :

- Veiller à ce que les citoyens maîtrisent autant que possible les installations par une participation citoyenne majoritaire, une gestion, une exploitation et un contrôle par des coopératives citoyennes ;
- Évaluer et renforcer les critères environnementaux et sociaux en amont. Rechercher et sélectionner des projets solides et suffisamment rentables afin de pouvoir développer la coopérative tout en offrant un retour financier raisonnable aux coopérateurs ;
- Veiller à ce que l'électricité produite soit vendue à un fournisseur 100% (réellement) vert et/ou organiser la fourniture de l'électricité produite le plus directement possible ;
- Permettre aux citoyens et aux acteurs des territoires de se réapproprier les outils de production et de consommation de leur énergie, en partenariat avec les organisations membres de REScoop Wallonie, qui sont d'autres coopératives et associations locales. Leur proposer de mettre en adéquation les besoins réels et les moyens de production. Favoriser la concertation locale ;
- Rendre la coopérative toujours plus participative et citoyenne, mais en assurer parallèlement une professionnalisation croissante ;
- Favoriser auprès de nos coopérateurs un comportement visant à l'utilisation rationnelle des énergies ;
- Appliquer et défendre les 7 principes coopératifs de l'Alliance Coopérative Internationale, en respectant une éthique exemplaire dans toutes nos activités.

Vision

Nous voulons promouvoir une **consommation d'énergie réduite** des citoyens par l'application des principes de sobriété et d'efficacité énergétique. A cette fin, notre objectif est une **production intégralement basée sur les énergies renouvelables** dans le cadre d'un développement équilibré des territoires.

Pour y arriver, nous pensons que chaque citoyen et chaque communauté humaine devrait participer activement aux décisions et/ou aux actions nécessaires, dans une logique de partage spatial et temporel des rentes (retombées financières) et des bienfaits (environnement, santé, emploi) : entre les générations présentes et futures, dans l'**esprit d'un véritable service à la collectivité** permettant l'accès de l'énergie renouvelable à tous sur le territoire concerné, intégrant aussi une **solidarité énergétique internationale.**

ÉMISSIONS ZÉRO
Les activités

1 Les opportunités en phase de discussion

Projet	Promoteur	Parc	Part citoyenne
Houdeng	BEE	1 x 2,3 MW	100%
Boussu	WindVision	4 x 3,6 MW	12,5 à 25%
Fauvillers	Eneco	5 x 2,2 MW	1 éolienne dont 12% EZ
Quévy	Storm	6 x 4,2-6 MW	2 éoliennes dont 50% EZ
Bois et Borsu	Eneco	4 x 3,6 MW	1 éolienne EZ
Mons Harmignies	Luminus	4 x 4,2 MW	À définir
Sofico – Bois du Gard	Clef	1	1 éolienne dont 13% EZ
Sofico - Peruwelz	Clef	1	1 éolienne dont 13% EZ
Tellin	Engie	4 à 10 x 4,5 MW	1 à 2 éoliennes

Houdeng

Le promoteur BEE avait développé le projet d'une éolienne localisée le long de l'autoroute E42, au niveau de l'échangeur E42-E19, à implanter au sein du zoning industriel Garocentre à Houdeng-Goegnies. Une fois le projet libre de tout recours, BEE et Emissions Zéro ont entamé mi-2021 les discussions sur un partenariat possible. Plusieurs scénarios ont été étudiés, c'est finalement celui d'une éolienne 100 % Emissions Zéro qui en est ressorti.
En janvier 2022, un accord est conclu pour la cession du permis et la construction de l'éolienne. Dès lors, Émissions Zéro a lancé la campagne de financement au début 2022.

Boussu

Il est probable que ce projet, qui comptait 4 éoliennes, sera réduit, notamment sous l'influence d'un aérodrome à proximité. Les échanges réguliers sont entretenus avec le promoteur WindVision. La convention bipartite est actuellement négociée. En termes d'échéancier, l'étude d'incidences est en cours de finalisation. Même si une analyse préliminaire a pu être obtenue, des avis complémentaires ont été demandés aux instances administratives. La demande de permis sera traitée en 2022.

Fauvillers

Ce projet, porté par Lucéole depuis de longues années, s'est concrétisé en 2021. Lucéole, Allons-En-Vent, Vents du Sud et Emissions Zéro en sont fondateurs par la constitution officielle de la société ECF – pour Eolienne Citoyenne de Fauvillers. Le parc a été inauguré à l'été 2021, en présence des autorités locales et du ministre Philippe Henry.
Après des aléas de jeunesse lors de la mise en service, la propriété de l'éolienne n°5 ne sera transférée par Eneco à ECF qu'au printemps 2022.

Éolienne de la coopérative Lucéole dont EZ est partenaire

Quévy

Ce projet a été présenté fin 2020 en réunion d'information préalable. Les coopérateurs locaux ont contribué à l'enquête publique début 2021. Dans la foulée, un partenariat avec Storm a été conclu pour co-développer le projet. Deux éoliennes citoyennes sur un total de 6 seront érigées sur le site, la coopérative Clef partagera avec Emissions Zéro la part citoyenne. L'étude d'incidences de ce projet est encore en phase d'élaboration, des ajustements d'implantation ayant retardé sa finalisation.

Bois et Borsu

Le projet est né en 2019. Après avoir mené les études d'incidences, Eneco a procédé à l'enquête publique au printemps 2021. Emissions Zéro a souhaité soutenir ce projet et le privilégier car il semblait plus pertinent que d'autres sur la région, de plus, il bénéficie d'un soutien de quelques riverains. Ce soutien a débouché sur une convention entre Eneco et Emissions Zéro pour le rachat de permis d'une éolienne.
Suite à une enquête publique, le projet a reçu un avis défavorable du CESE et des fonctionnaires technique et délégué. Eneco et Emissions Zéro ont déposé un recours et apporté un complément à l'étude d'incidences. Une nouvelle enquête publique s'est déroulée fin 2021. Le rapport de synthèse est attendu au premier trimestre 2022.

Mons Harmignies

Ce projet porté par Luminus comporte 4 éoliennes. L'enquête publique s'est tenue au premier trimestre 2021. Après analyse du projet, Emissions Zéro a manifesté son soutien à Luminus, et les partenaires ont conclu une convention de rachat de permis pour une éolienne citoyenne. Les avis de l'administration ont ciblé le besoin d'une étude complémentaire sur les minières néolithiques de silex de Spiennes et des précisions quant au cimetière militaire à proximité. Emissions Zéro et Luminus ont introduit un recours et ont lancé les études nécessaires. Ces éléments ont été présentés en séances d'information publiques en septembre. L'étude d'incidences ayant été amendée, une nouvelle enquête publique s'est tenue en octobre. Nous sommes en attente des conclusions de cette demande de permis.

Tellin

En octobre 2020, la commune de Tellin a émis un appel d'offres public pour la concession de parcelles en vue d'un projet éolien. La participation citoyenne étant prise en compte dans les critères d'attribution, Émissions Zéro s'était rapprochée d'Engie pour soumettre une offre de co-développement en consortium. L'adjudication émise à l'été 2021 plaçait Engie et Emissions Zéro en deuxième position. À la lumière des détails de l'adjudication, Engie et Emissions Zéro ont déposé un recours au Conseil d'État. Celui-ci a motivé la commune à annuler l'appel d'offres, et à en envisager un second qui sera lancé au premier trimestre 2022.

Ittre RCA Sport'Ittre

Le centre sportif de Virginal a lancé un appel d'offres pour équiper sa toiture de panneaux photovoltaïques par tiers-

investissement. La coopérative REScoop Energ'Ittre a remporté l'appel d'offres. En soutien à ce premier projet, Emissions Zéro a octroyé à Energ'Ittre un prêt subordonné de 14.000 € sur 10 ans (2021 – 2030).

La Thiérache

L'asbl *La Thiérache* est une entreprise à travail adapté, notamment en scierie et paletterie. Par l'intermédiaire de Coopeos, Emissions Zéro est entrée en contact avec La Thiérache mi-2021, afin de répondre au souhait d'équiper les toitures de l'atelier en panneaux photovoltaïques. Après les clarifications techniques usuelles, un plan financier est sur le point d'être soumis au deuxième trimestre 2022.

Panneaux photovoltaïques installés sur les toits d'établissements scolaires du réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Athénée Royale Ixelles.

Biométhane du bois d'Arnelle SPRL

Ce projet démarré en 2020 consistait en un prêt subordonné de 50.000 €, via la plateforme Ecco Nova. La construction s'est déroulée sur 2021, la mise en exploitation sera complétée début 2022.

Aubel

Cette exploitation de 400 vaches laitières et 18.000 volailles envisage une exploitation de biométhanisation de 175 kWe et 202 kWc. Emissions Zéro était enclin à participer au projet, sous condition du respect des critères de sélection de projet. L'agriculteur ayant opté pour un montage financier alternatif, une convention de prêt subordonné a été conclue entre l'agriculteur et Emissions Zéro fin 2021. Elle porte sur 200.000 € pendant 10 ans.

Domaine des Rièzes et des Sarts

- Installation d'une chaudière à bois, pour remplacer 4 chaudières à mazout
- Offre conjointe Coopeos-EZ (Coopeos pour la fourniture, l'installation et l'exploitation / EZ pour la participation citoyenne)

Une offre conjointe Coopeos-EZ a été déposée, Émissions Zéro assurant le tiers-investissement. L'adjudication a été attribuée en avril 2021 en notre faveur. En juin, Émissions Zéro officialise sa participation au projet par l'approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire. Afin de financer ce projet, Emissions Zéro a lancé une offre obligataire à l'été 2021. Les travaux de gros œuvre ont démarré dans la foulée. L'installation n'est malheureusement pas terminée, les pompiers ayant demandé de modifier les plans et la demande de permis d'urbanisme étant en cours de traitement.

Le domaine des Rièzes et des Sarts est une maison de repos et de soins - vue aérienne

Godinne

Le centre scolaire de Godinne-Burnot dispose de deux chaudières à mazout, dont l'une est en fin de vie. Le collège perçoit donc une utilité à évaluer la pertinence du remplacement par des chaudières plaquettes. En collaboration avec Coopeos, l'étude technique et financière est en cours.

2 Les projets abandonnés

Projet	Promoteur	Parc	Part citoyenne
Merbes-le-Château	Elicio	7 éoliennes	À définir
Héron-Wanze	Engie	5 x 4,5 MW	À définir
Denée	Engie, New Wind	7 x 4,2 MW	À définir

Merbes-le-Château

Le promoteur estimant que le projet ne recevra pas un accueil favorable, il est mis entre parenthèses.

Héron-Wanze

Le projet porté par Engie a rencontré des difficultés d'acceptation de la part de l'administration. Engie se tourne dorénavant vers d'autres options de parc sur la région, cette fois sans participation citoyenne.

Denée

Engie avait ouvert la porte à la participation citoyenne d'Emissions Zéro et de Champs d'Energie. Un parc concurrent porté par New Wind se présentant, les deux promoteurs ont été invités par la commune à se concerter. Or, New Wind est fermé à une participation citoyenne.

Fontaine-l'Évêque

Ce projet de remplacement de chaudière à mazout par une chaudière à bois avait fait l'objet d'un marché public. Malheureusement, l'administration communale préfère l'option d'une chaudière au gaz naturel.

3 La production des sites EZ en 2021

En 2021, la production électrique des sites soutenus par notre coopérative citoyenne Émissions Zéro aurait nettement dépassé les 25 millions kWh en 2021 sans les perturbations d'ordre climatique. En cause, le vent et l'eau.

L'éolien

En effet, la production éolienne de MHP (8.788 MWh) a été nettement affectée par le manque de vent. Il suffit de la comparer à la moyenne décennale de 10.000 MWh, ou encore à celle (record) de 2020 qui fut de 11.717 MWh. Puisque l'on évoque l'éolien, l'éolienne de Fauvillers, dont EZ détient 14%, comme deux autres coopératives, et qui est gérée par la coopérative locale Lucéole qui détient 58% des parts, a démarré sa production électrique fin décembre. Il a été décidé de reporter celle-ci sur 2022.

L'hydroélectricité

Contrairement aux années antérieures, années de sécheresse, l'année 2021 a été caractérisée par l'abondance des pluies. Au début juillet 2021, nous pouvions espérer des productions hydroélectriques record, sans aucun doute supérieures aux prévisions. Hélas, les pluies se transformèrent en intempéries dans la région liégeoise et firent craindre pour les centrales hydroélectriques installées sur l'Ourthe. Comme bien d'autres bâtiments et habitations situés en région liégeoise, les sites hydroélectriques des Grosses Battes à Angleur (GBA) et de Chanxhe à Sprimont furent submergés lors des inondations de la mi-juillet. Ces inondations ont engendré d'innombrables dégâts dans la province de Liège. Heureusement pour les sites hydroélectriques, les structures en béton ne furent pas ébranlées par la fureur des flots. Les sociétés d'assurances étant averties, des coopérateurs sont venus aider au nettoyage des installations. Mais pour la remise en état, de nombreux retards sont déplorés dans les livraisons : tôles, composants électroniques (automates, cartes de communication des systèmes, variateurs de fréquence …). Certaines équipes, chez les fournisseurs, sont en outre décimées par le Covid. Voilà qui explique les retards dans les (re)démarrages. GBA aurait dû redémarrer à la mi-octobre. Ce fut fin décembre. La centrale de Chanxhe a redémarré en janvier 2022.

Du côté des assurances "tous risques", les factures de la remise en ordre des centrales sur l'Ourthe ont été validées et acceptées. Pour la couverture "perte de revenu", les estimations sont en cours de validation, avec bon espoir qu'elles soient validées. Le bilan de HOSe pourrait donc être positif malgré l'absence de production pendant 6 mois… Sur la Sambre, le site de Marcinelle 2 a produit ses premiers kWh fin décembre. Le site de Roselies fonctionne depuis janvier 2022. Celui d'Auvelais est en construction.
De son côté, le site hydroélectrique de Monceau Hydro (MH) n'avait pas été victime des grosses pluies de la mi-juillet 2021. Il a néanmoins profité de la pluviométrie très élevée en 2021. La production annuelle est de 2.385.332 kWh, soit nettement plus que les prévisions (1.992.100 kWh).

La centrale hydroélectrique de Roselies

La biométhanisation

Le site de biométhanisation Ochain Energie a un deuxième moteur en fonctionnement depuis 2020. La production prévue est de 8 millions kWh. Malgré des pannes à plusieurs reprises, ce qui est quasiment inévitable dans une production qui fait intervenir la biologie, mais aussi la mécanique, l'objectif a été atteint.
Par ailleurs, Emissions Zéro est intervenue pour faciliter l'installation d'une biométhanisation chez un agriculteur à Aubel. Il s'agit ici d'un prêt subordonné.

Ochain - Vue aérienne du site d'exploitation

Le photovoltaïque

En photovoltaïque, la production électrique est inférieure à celle de 2020, une année très ensoleillée. La chute de production fut limitée à Courcelles. Elle l'est davantage chez ENTRA où une panne est intervenue en mai 2021. Au Pass (désormais SPARKOH!), la comparaison n'est pas possible, car 2021 est la première année de pleine production.
Malgré ces aléas, la production a continué à progresser : 15.733.988 kWh en 2018 ; 17.806.964 en 2019 ; 19.805.450 en 2020 ; 24.588.363 en 2021. La progression est belle, et si tout va bien, elle se poursuivra en 2022, d'autant plus que de nouvelles unités de production vont s'ajouter aux sites de production soutenus par EZ.

Les productions

Voici la présentation des productions des divers sites. Pour des raisons de présentation, les productions sont exprimées en MWh. Le MégaWattheure (MWh) = 1000 kWh.

Production (MWh) 2021 des unités soutenues par Émissions Zéro													
	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
OCE	733	572	653	690	704	699	667	621	678	723	652	683	**8 076**
MHP	946	1 206	908	368	1 022	270	473	448	385	1 184	525	1 054	**8 788**
Fauvillers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	**-**
ENTRA	4	12	31	41	12	48	42	37	33	20	9	5	**296**
Courcelles	4	11	26	34	37	38	34	30	26	16	7	4	**266**
Le Pass	3	8	17	16	20	13	17	20	18	12	5	3	**152**
GBA	631	597	603	496	370	334	257	-	-	-	-	172	**3 460**
Chanxhe	16	135	208	175	151	137	85	-	-	-	-	-	**907**
MH	341	230	291	168	130	136	198	104	59	153	215	361	**2 385**
Marcinelle2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	256	**258**
	2 678	2 770	2 738	1 987	2 446	1 675	1 773	1 260	1 201	2 108	1 416	2 537	**24 588**

ÉMISSIONS ZÉRO
Les Assemblées Générales

Le 3 avril : Assemblée générale ordinaire

Vu les conditions sanitaires imposées par le Covid-19, l'assemblée générale ordinaire (AGO) a été organisée le 3 avril à distance et par courrier, chaque coopérateur étant invité à voter avant le 2 avril à midi (un coopérateur = une voix). Pas de procuration prévue, mais possibilité de représentation pour les mineurs. Toutes les informations, requises en vue des votes demandés, ont été envoyées aux coopérateurs via la convocation et elles sont également disponibles dans l'espace coopérateur du site, à l'onglet AGO 2021.

Le 3 avril, à 9h, l'assemblée réunit 11 coopérateurs, c'est-à-dire les administrateurs, les observateurs (candidats administrateurs) et le secrétaire. Renaud Corbet avait démissionné de son mandat d'administrateur en mars 2021, avec effet immédiat. Emmanuel Mertens ne renouvelle pas son mandat d'administrateur à l'occasion de cette AG, 4 ans après son élection en 2017. Emissions Zéro a reçu 77 votes valables. Deux formulaires de vote étaient non valides et 3 sont arrivés en retard.

Parmi les votes, retenons les approbations suivantes :

- Approbation de l'affectation des frais de projet au fond spécifique ;
- Approbation de l'affectation du résultat (dividende de 3%) et paiement au 30 juin ;
- Approbation des ristournes pour la fourniture d'électricité ;
- Hérold Honoré est désigné comme vérificateur aux comptes 2021.

Le 7 juin, AGE pour le chauffage au bois à Cul-des-Sarts (Couvin)

Deux assemblées générales extraordinaires (AGE) ont été décidées en 2021. La première AGE, le 7 juin, avait pour objet la participation au projet du Domaine des Rièzes et des Sarts à Cul-des-Sarts. Ce projet consiste à remplacer des chaudières à mazout par des chaudières au bois. L'AGE avait été précédée, le mardi 1er juin à 19h, d'une présentation du projet en visioconférence. Vu la situation due au Covid-19, la date limite pour le vote était le 7 juin à midi au siège d'Emissions Zéro. Il n'y avait pas possibilité de procuration dans ce vote à distance. Les coopérateurs au 21/05/2021 avaient le droit de participer au vote. Au total, il y eut 90 votes valables : 80 OUI ; 5 NON ; 5 ABSTENTIONS. Un bulletin de vote était non valide. La participation d'Emissions Zéro dans le projet du Domaine des Rièzes et Sarts est approuvée.

Le 15 septembre, AGE sur les projets éoliens et modifications du ROI

La deuxième AGE s'est déroulée le mercredi 15 septembre 2021 à 19 h au siège, rue Nanon, 98 à NAMUR, la situation due au Covid-19 étant assouplie.

- Bernard Deboyser a procédé à la présentation des projets éoliens en préparation, l'objectif étant d'éviter l'organisation d'une AGE pour chaque projet arrivant à terme ;
- Des modifications du ROI sont prévues pour rendre le fonctionnement de la coopérative plus efficace au quotidien.

Le mercredi 15 septembre, l'assemblée comptait 20 coopérateurs + 15 procurations enregistrées et confirmées par les scrutateurs, soit 35. Aucun point à l'ordre du jour ne requérant un quorum spécial (voir art. 24 des Statuts), l'assemblée générale pouvait régulièrement se tenir et valablement délibérer.

Les votes concernant chacun des projets éoliens vont d'une très large majorité à l'unanimité (voir ces projets plus haut).

Les modifications du ROI sont plus discutées, mais néanmoins votées à l'unanimité. Voici ces modifications :

- L'AGE approuve le remboursement anticipé dans le cas de l'achat ou de la construction de son habitation propre et unique (point 1.8.2. du ROI) ;
- L'AGE approuve que, dans le cadre d'une cession des parts, le dividende soit intégralement octroyé, pour l'année de cession, à l'acquérant (point 1.9. du ROI) ;
- L'AGE approuve le principe de la

consultation à distance (via Internet) par le CA; ces consultations pourront être précédées d'une séance d'information à distance (via Internet) de manière à ce que les coopérateurs puissent poser toutes leurs questions avant de se prononcer sur la (les) question(s) posée(s) ;

- L'AGE approuve le principe de la modification du montant maximal (250.000 €) au-delà duquel le Conseil d'Administration doit demander l'aval de l'Assemblée Générale pour engager EZ dans un nouvel investissement ;
- L'AGE approuve que les montants d'investissement ou de désinvestissement soient adaptés et passent à une fourchette comprise entre 100.000 € et un quart du capital mentionné au dernier bilan publié.

ÉMISSIONS ZÉRO
Les coopérateurs

Émissions Zéro existe depuis 2007. Après un creux au début des années 2010, dû notamment à un manque de projets réalisés, qui a fait douter des coopérateurs, EZ voit son nombre de coopérateurs qui augmente, mais aussi une hausse du nombre de parts/coopérateur, et dès lors une progression du capital qui est plus que proportionnelle au nombre de coopérateurs. En 2021, EZ a accueilli 63 nouveaux coopérateurs, et le capital a augmenté de 146.120 euros. Le capital moyen investi par nos coopératrices et coopérateurs s'approche de 1 900 euros. Voici l'évolution depuis les débuts de notre coopérative citoyenne.

Évolution du nombre de coopérateurs au 31 décembre				
Année	Coopérateurs	Parts	Nbre Parts / Coop.	Capital en €
2007	41	157	3,83	40.820
2008	210	1.163	5,53	302.380
2009	738	4.039	5,47	1.050.140
2010	1.020	5.901	5,78	1.534.260
2011	1.363	8.352	6,12	2.171.520
2012	1.441	8.750	6,07	2.275.000
2013	1.426	8.423	5,90	2.189.980
2014	1.419	8.288	5,84	2.154.880
2015	1.458	8.663	5,94	2.252.380
2016	1.543	9.443	6,11	2.455.180
2017	1.637	10.172	6,21	2.644.720
2018	1.956	14.054	7,18	3.654.040
2019	2.089	15.072	7,21	3.918.720
2020	2.176	15.608	7,17	4.058.080
2021	2.221	16.170	7,28	4.204.200

Merci aux bénévoles qui ont apporté leur aide à la remise en état des centrales de Chanxhe et des Grosses Battes

ÉMISSIONS ZÉRO
Du côté de nos partenaires

Émissions Zéro fonctionne dans plusieurs écosystèmes liés au monde du renouvelable en Belgique. Ainsi, l'on trouve :

- Des organisations locales qui sont ou qui vont devenir des « antennes locales » d'Émissions Zéro. On peut citer pour 2020 la naissance de la CEN (Ceinture énergétique namuroise) et l'ACL Hornu – Boussu Énergie ;
- Des organisations francophones dont EZ est membre, entre autres, REScoopW, Edora, Energie Commune.

1 Nos partenaires locaux

La CEN devient asbl en 2021

L'actualité difficile du début de l'année 2022 – crise énergétique et guerre en Ukraine – souligne l'importance de la mission que s'est donnée la Ceinture Energétique Namuroise ASBL (CEN) : renforcer l'autonomie et la résilience énergétique de la région de Namur, à partir d'énergie 100% renouvelable et en réduisant notre consommation d'énergie en alliant la sobriété à l'efficacité énergétique. Cette mission est essentielle pour le climat, au vu des 84 % d'énergie fossile dans l'approvisionnement belge, et aussi indispensable pour notre sécurité, au vu des 98 % d'énergie importée par la région formée par Namur et les 10 communes qui l'environnent.

Pour réaliser cette mission, les bénévoles de la CEN se sont fixés l'objectif pour 2025 que cette autonomie et résilience énergétique soit présente dans le débat local, tant au niveau des élus et des médias, que des citoyens. Concrètement, ils réalisent des conférences, des ateliers, des stands et des sorties presse.

Parallèlement, les membres de la CEN se sont donné un 2e objectif : pour 2050, assurer 10 % de l'approvisionnement énergétique local, à travers une coopérative citoyenne. Ils font donc émerger des projets de production et de stockage d'énergie renouvelable dans la région de Namur, qui seront financés et développés par Emissions Zéro, éventuellement en partenariat avec d'autres coopératives de la région.

Dans le paysage associatif, la spécificité de la CEN est d'avoir développé et diffusé un scénario énergétique global 100 % renouvelable au niveau du territoire. Ce scénario prend à la fois en compte les potentiels renouvelables

réalistes sur le territoire, ainsi que toutes les consommations d'énergie – des ménages aux industries en passant par les institutions publiques – mais aussi la réalité des importations d'énergies à venir, sous forme d'électricité (éolien offshore), de biomasse durable et de carburants de synthèse, renouvelables, alternatifs comme l'hydrogène, l'ammoniac ou le méthanol.

Après sa création informelle fin 2019 et son année de maturation en 2020, la CEN s'est révélée publiquement en février 2021 et s'est constituée juridiquement sous forme d'ASBL le 1er octobre 2021. L'année 2021 fut riche de réalisations, avec 7 conférences, des interventions dans la presse, une interpellation du Collège Communal de la Ville de Namur, la tenue d'un stand durant 3 jours lors du Salon Valériane. En 2021, ce fut également l'obtention de 2 subsides et le développement d'une page Facebook avec plus de 600 abonnés et une Newsletter de 400 membres. Si notre premier projet de panneaux solaires n'a finalement pas

été signé en septembre 2021, la plaquette de présentation de notre offre et un webinaire à destination des conseillers communaux ont permis de créer des partenariats et des relations privilégiés. Les premiers projets de production sont donc attendus pour l'année 2022 !

En 2021, l'équipe est aussi passée de 8 à 12 bénévoles et elle s'est diversifiée, avec des gestionnaires de projet, des enseignants et des profils scientifiques et techniques.

L'ACL Hornu-Boussu Energie

En 2019, sous l'impulsion d'Émissions Zéro, des citoyens des entités autour de Boussu se sont réunis et ont créé une association citoyenne locale (association de fait) regroupant des personnes intéressées par l'implantation d'éoliennes sur l'entité de Boussu et par le renouvelable en général. Ces éoliennes devraient être placées en parallèle de l'autoroute Paris – Bruxelles et à l'arrière du cours d'eau « la Haine » sur des terrains privés.

L'association entend promouvoir l'éducation aux énergies renouvelables, la conscientisation et le soutien à toute participation citoyenne selon le principe que les citoyens de l'entité doivent pouvoir bénéficier de cette opportunité pour améliorer leur quotidien.

M. Opsommer, conseiller en énergie de la commune, nous accorde son soutien. Toujours dans l'attente d'une réponse à la participation de la commune au projet citoyen, nous avons l'appui du conseiller en énergie. Le premier contact avec la représentante du plan Pollec « génération zéro watt » s'est bien déroulé. Une invitation a été envoyée aux écoles communales de l'entité dans l'objectif de promouvoir l'éducation des jeunes aux énergies renouvelables.

Dernières informations sur le projet éolien de Boussu : le permis a été déposé, le fonctionnaire de la Région wallonne a demandé un complément d'information.

Vu les circonstances et les règles imposées par la réglementation en vigueur suite au COVID-19, les réunions de l'association ont souvent été exécutées en visioconférences plutôt qu'en présentiel. Les activités prévues ont dû être suspendues. Les réunions sont prévues le dernier mardi du mois et tout citoyen de la région est le bienvenu et peut s'inscrire par simple courriel à :
energies.hornu.boussu@gmail.com.

2 Nos partenaires institutionnels

REScoopW

REScoopW a un rôle de porte-parole à jouer auprès du monde politique et du public.
Sur le plan de l'Offshore par exemple. REScoop a souligné le souhait des coopératives citoyennes à participer aux projets offshore, et s'est adressé à MM. Bouchez (MR), Magnette (PS), Nollet (Ecolo) et aux spécialistes en énergie de leurs centres d'études respectifs. En guise de missive : une note de positionnement et lignes directrices « Appel d'offres concernant l'énergie éolienne offshore - L'éolien en mer appartient à tous ».

Le thème de l'Offshore avance. Le 25 septembre 2021, les coopératives réunies au sein de REScoop Wallonie et de REScoop Vlaanderen se sont rencontrées en présentiel à Gooik, en Brabant Flamand (c'était alors possible en Flandre, pas encore en Wallonie) en vue de créer une coopérative « Offshore » regroupant les coopératives citoyennes du pays. La nouvelle zone d'éoliennes en mer du Nord portera le nom de « Princesse Elisabeth ». Située à l'ouest de la côte belge, elle couvre 281 km^2 et comprendra tous les parcs qui y seront construits d'ici 2030. Pour être crédibles, les coopératives devront réunir un capital très important, de l'ordre de 250 millions d'euros pour espérer participer à l'un ou à plusieurs appels d'offres. Ceux-ci sont prévus vers 2024-2025. Et on espère que les premières éoliennes seront érigées vers 2027-2028. Au mois de décembre, les coopératives

devaient se prononcer sur leur participation au projet. La coopérative offshore a reçu un nom : Seacoop.

La création de Seacoop est en vue. Ses statuts ont été adoptés. Il est à noter que son objet n'est pas seulement de produire de l'électricité. Le thème de la sobriété énergétique est retenu, ce qui devrait permettre aux coopératives de progresser notamment dans le domaine de l'isolation. Le capital de départ devait être payé au 1er avril 2022.

Le Gouvernement Wallon avait lancé une enquête publique « Exploitation et études acoustiques des éoliennes » au premier semestre. REScoopW a contribué en partageant son positionnement, après écoute des coopératives.

Les communautés d'énergie font l'objet d'un renouveau réglementaire décisif pour les coopératives. Ce sujet a fait l'objet d'un GT qui lui a été dédié. Le travail s'est matérialisé par une note de positionnement « Reconnaître et favoriser le développement des Communautés d'énergie citoyennes et renouvelables regroupées au sein de REScoop Wallonie » envoyée au Ministre wallon de l'Energie Philippe Henry.

Au début 2021, le cabinet du ministre fédéral de l'énergie Tinne Van Der Straeten a interrogé REScoopW sur les délais de recours au Conseil d'État. La fédération a contribué en mettant en évidence les projets impactés par des recours. REScoopW a manifesté son indignation face aux arguments anti-éoliens contestables. REScoopW a donc rédigé et partagé une note technique, diffusée sur le site Renouvelle.be.

Edora

EZ adhère à la fédération Edora depuis plusieurs années déjà. Edora est la fédération des entreprises tournées vers la transition énergétique : le secteur des énergies renouvelables, la gestion durable de l'énergie, les réseaux intelligents.

L'année 2020 avait été marquée par la crise sanitaire. Pour Edora, il fallait en tirer les leçons, estimant que le secteur des énergies renouvelables doit permettre de répondre aux enjeux climatiques, environnementaux, sanitaires et économiques, en accélérant

l'évolution vers une économie de plus en plus circulaire et durable. Hélas, on ne peut pas dire que les leçons ont été assimilées. On le constate en 2021 à la hausse de la consommation des énergies fossiles.

Pour Edora, il y avait aussi des tas de points en suspens pour l'année 2021 :

- un plan concret de sortie du nucléaire;
- hausse des objectifs climatiques et énergétiques ;
- nouvelle méthodologie de soutien au renouvelable ;
- cadre de soutien à la chaleur verte ;
- levée d'une série de contraintes (ex : Pax Eolienica) ;
- cadre législatif « communautés d'énergie renouvelable » ;
- modèle tarifaire post-2023, pour accélérer la transition énergétique ;
- transposition des directives européennes sur le marché de l'électricité et le développement des énergies renouvelables.

Depuis plusieurs années, Edora dénonce l'éolien onshore « embourbé » dans les terres de wallonie, en raison des règles urbanistiques, du syndrome Nimby et du bridage de la technologie… On en arrive à une quasi-paralysie du développement éolien alors que la Région veut réussir sa transition énergétique. Au 1er juin 2021, la Wallonie comptait 492 éoliennes, la puissance installée : 1.197 MW. La Région vise une production annuelle de 4.600 GWh à l'horizon 2030, soit un accroissement de 2.000 GWh. Selon les calculs d'Edora, il faut installer une puissance de 800 à 900 MW, soit au moins 250 à 300 éoliennes. La Wallonie avait comme objectif l'installation de 100 MW par an. L'objectif a été atteint en 2021, c'est la deuxième fois en dix ans, grâce à des projets vieux de plusieurs années. On accumule un retard de ± 350 MW, selon Edora.

Il est temps que l'intérêt régional soit mis au premier plan, passant devant le petit nombre de personnes bloquant les développements. Des projets, objets de recours, respectent le cadre éolien à plus de 100 %, le phénomène Nimby ne peut plus alors intervenir. Par ailleurs, les contraintes aériennes et militaires doivent être adaptées. Le gouvernement fédéral songe aussi à renforcer les équipes du Conseil d'État pour accélérer des procédures. Un délai raisonnable pour un recours devrait être de 6 mois. Or, certains développeurs doivent attendre jusqu'à 10 ans, restant liés à une technologie éolienne vieillissante. Plus de 50 projets attendent les avis du Conseil d'État.

Le gouvernement wallon a lancé une Pax Eolienica afin d'améliorer la concertation entre les acteurs concernés. Pas évident quand on sait que les compétences sont éclatées entre trois ministres régionaux.

Energie Commune (ex-APERe)

Durant l'année 2021, la collaboration avec Energie Commune se poursuit dans un objectif de soutien à la communication pour la coopérative Emissions Zéro. Comme le GT Communication s'est renforcé, l'action d'Energie Commune a été revue et limitée aux activités suivantes :

- Collaboration avec le Conseil d'Administration pour la réalisation d'articles de blog pour le site d'EZ ;
- Gestion du site web d'EZ ;
- Production de sept lettres d'informations.

ÉMISSIONS ZÉRO
Les goupes de travail

1 GT Finances

Le GT finances est constitué de Claudine Baudeaux et Jean Pilliez. Claudine a assuré la comptabilité en 2020 et le CA a signé avec un nouveau comptable pour 2021.

2 GT Informatique

Concernant le GT Informatique, une amélioration d'Addme a été demandée par le GT Administration des coopérateurs et réalisée en 2021.

3 GT Gouvernance

Le GT envisage de faire appel à un consultant externe en 2021 pour la rédaction de la charte RGPD.

4 GT Secrétariat

Depuis le début 2019, EZ a confié le rôle de Secrétaire à Georges Geury.

Ses principales tâches portent sur la préparation des ordres du jour des réunions du Conseil d'Administration (deux par mois, une fois physiquement à Mundo Namur, une fois via visioconférence), la rédaction des PV (en direct durant ces réunions avec projection du contenu des documents Google Doc utilisés pour ce faire), et in fine l'archivage des PV signés.

Ce rôle comporte également la logistique (réservation de salles, catering, etc.) et une série d'actions ponctuelles dont, par exemple, les AGE (2 en 2021), l'appel à candidats administrateurs, etc.

L'ouverture du courrier n'est plus effectuée par Mundo ; Philippe Walhain s'en est chargé en 2021, ainsi que du scanning de celui-ci.

Il est à noter que les relevés de production (MHP, MH, Entra et Courcelles) sont effectués depuis plusieurs années déjà par Giovanni Burlin et Jo Fotia, la finalisation et l'envoi vers le Département Energies du SPW étant sous la houlette de Stéphane Jaumotte en 2021.

5 GT Communication

Le GT Communications'est considérablement renforcé en 2021.
Outre Georges Geury, Joseph François et Michel Damay, déjà actifs en 2020, Alain Kisiel et Donatienne Portugaels sont venus compléter le GT en 2021.

Dès lors, la communication « au jour le jour » d'Emissions Zéro s'est poursuivie avec 7 lettres d'information, une cinquantaine de publications Facebook et surtout la mise à jour du site internet (à la fois les 28 articles de blog en 2021, les mises à jour de pages devenant obsolètes ou suite à de nouveaux projets voyant le jour au fil du temps).

L'augmentation du nombre de coopérateurs augmentant dans ce GT, les réunions ont eu lieu plus fréquemment de manière à débattre des sujets à traiter, tant sur le fond que sur la forme.

La symbiose avec Energie Commune - à qui le CA a renouvelé sa confiance pour l'année 2021 – donne lieu à un GT de plus en plus actif tant vu les personnes impliquées que les nombreuses raisons de communiquer vers les coopérateurs et le grand public.

6 GT Administration des coopérateurs

Ce GT peu visible, puisque fonctionnant essentiellement en back office, traite les souscriptions (Patrick Nardi), les réponses aux mails adressés à info@emissions-zero.coop via l'outil Freshdesk, le traitement des retraits de parts ainsi que la gestion des successions en cas de décès de coopérateurs (Giovanni Burlin). Claudine Baudeaux a assuré l'interface pour le GT Finances pour tout ce qui touche aux transactions financières avec les coopérateurs (paiements, demandes de remboursement de parts, etc.).

7 GT Fourniture

Comme les années précédentes, le GT Fourniture, composé de Giovanni Burlin et Marc Installé, a suivi les 2 fournisseurs d'électricité retenus par Emissions Zéro :

- COCITER est accessible pour les coopérateurs d'EZ pour la Wallonie. COCITER est une coopérative dans laquelle EZ est actionnaire avec d'autres coopératives citoyennes.
- Energie 2030 Agence SA (dont le nom commercial est devenu AECO) assure la fourniture des coopérateurs d'EZ de Wallonie et de Bruxelles. Les coopérateurs doivent posséder au moins 4 parts d'EZ. EZ prend à sa charge la redevance annuelle de 40 €.

Le nombre de clients s'élevait régulièrement de quelques coopérateurs chaque année. Ce fut encore le cas en 2021 jusqu'au moment où AECO a annoncé, sans prévenir préalablement EZ, l'arrêt de son activité de distribution d'électricité en Wallonie et à Bruxelles, avec la date du 31 mars 2022 pour se trouver un nouveau distributeur.

EZ a pu proposer aux coopérateurs de Wallonie de s'inscrire à COCITER. Mais pour les coopérateurs bruxellois, aucune offre ne correspondait à des critères 100 % verts. Ce qui n'a pu encore à ce jour être pallié.

COCITER a pu poursuivre ses activités dans les mêmes conditions qu'auparavant et connaît à présent une grande croissance.

8 Révision des statuts

Ce nouveau GT, composé de Lucas Gossiaux et de 3 autres coopérateurs, a la tâche de réfléchir à la révision des statuts de notre coopérative citoyenne, de les proposer ensuite au CA. Après adoption, la révision des statuts sera présentée à l'Assemblée générale des coopérateurs en vue de l'adoption définitive.

Plusieurs raisons obligeaient le CA à y réfléchir :

1. s'adapter au « Nouveau » code des sociétés de 2019 qui transforme les SCRL en SC ;
2. pouvoir légalement organiser les CA et AG en visioconférence ; rendre légales les signatures électroniques ;
3. éclaircir la notion de présidence et le nombre d'administrateurs ;
4. définir le remboursement des parts ;
5. accroître la professionnalisation de la coopérative citoyenne ;
6. réfléchir à l'agrément « finalité sociale », etc.

L'objectif est l'adoption des nouveaux statuts en 2023.

ÉMISSIONS ZÉRO
Le Conseil Consultatif des Coopérateurs

Au sein du Conseil Consultatif des Coopérateurs (CCdC), une des motivations centrales est que la dynamique citoyenne reste vivace au centre de notre coopérative ; autrement dit, que les 7 principes coopératifs du CNC (Conseil National de la Coopération) dont EZ est membre restent bien d'actualité.

Après les quelques débuts difficiles liés à la naissance d'EZ, ces points sont actés dans le Règlement d'Ordre Intérieur (ROI). Depuis de nombreuses années, un noyau de coopérateurs soutient ces principes. Cette vitalité citoyenne doit cependant être le fait d'une majorité, être entretenue et régénérée par du sang neuf et des visions nouvelles.

En pratique :

- Le CCdC se réunit par visioconférence une fois par mois (dernier mercredi ou vendredi soir) ou sur demande expresse du CA ;
- Un membre du CCdC assiste (en général à tour de rôle) au CA. En 2021, cette présence s'est même faite via visioconférence ;
- Les membres du CCdC signent la charte de confidentialité et ont accès aux documents mis en partage ;
- Le CCdC donne son avis sur des projets ou décisions du CA.

La coopérative fait donc appel à tous pour rejoindre le CCdC et faire perdurer ce bel acquis. Il suffit de se manifester en envoyant un mail à Giovanni Burlin (pour le CCdC) :
giovanni.burlin@emissions-zero.coop

ÉMISSIONS ZÉRO
Activités extérieures

EZ au festival Crescendo à Couvin

De nombreuses activités ont été suspendues en 2021 en raison de la pandémie de coronavirus. Une période d'accalmie a permis au festival Crescendo de se dérouler, au moins le samedi 2 octobre. En effet, le dimanche 3 octobre, les écluses célestes étaient ouvertes et, accompagnées d'un vent de tempête, elles ont annihilé toute volonté citoyenne de rejoindre l'admirable parc Saint Roch à Couvin.

Deux coopératives citoyennes étaient invitées pour promouvoir Cociter, la coopérative qui fournit l'électricité verte à 100 %, dans un stand partagé avec la nouvelle banque coopérative NewB. Mais les circonstances de la vie furent telles que, samedi 2 octobre, sous un ciel changeant, les deux bénévoles d'EZ tinrent le stand pour promouvoir EZ, Cociter et NewB. Heureusement, la pluie ne s'invita qu'environ une heure après la fermeture des stands, alors que l'on faisait, avec l'un ou l'autre exposant, en dégustant la bière régionale, un bilan de la journée.

Nous avons pu constater que les visiteurs connaissent bien NewB. Toutefois, peu de questions furent posées. C'est un peu compréhensible, car les créneaux classiques sont occupés : cartes de banque, assurances habitation et voitures, financement de la transition énergétique… Une question : quand va-t-on pouvoir acheter une maison en faisant appel à NewB ?

Les questions furent bien plus nombreuses à propos de Cociter. Par rapport à 2020, les visiteurs venaient de Couvin et, parfois de loin, ce qu'on savait immédiatement lorsqu'ils citaient les noms des coopératives auxquelles ils adhèrent, même si EZ était le plus souvent cité.

Adhérer au concept Cociter est une question de conviction. Pour beaucoup, la question finale est financière : trouver le fournisseur le moins cher. Or, quelques euros séparent les offres des fournisseurs. La conviction est souvent emportée à la vue du classement de Greenpeace sur les fournisseurs d'électricité, avec le propos qui tue : voulez-vous laisser à vos descendants une charge bien lourde, la charge du démantèlement nucléaire ou un potentiel Tchernobyl ?

Des conversations intéressantes ont été menées avec des personnes (particuliers ou responsables de sociétés) qui songent à investir dans la transition énergétique tandis que des jeunes parents avouent leur perplexité à propos de l'avenir.

Le stand EZ - Cociter - NewB au festival Crescendo

ÉMISSIONS ZÉRO
À propos...

Le coût du démantèlement d'une éolienne

Au 31 décembre 2020, les deux éoliennes des Moulins du Haut Pays (MHP) ont eu 10 ans d'existence et d'activité. Il faut donc songer au jour, inéluctable, où il faudra les démanteler. En fait, les Autorités obligent les propriétaires à y penser dès le moment où les éoliennes sont érigées. Les comptes de la société doivent faire apparaître des provisions pour le démantèlement, ainsi qu'un budget pour le remplacement de la génératrice. Chaque année, les provisions pour risques et charges augmentent d'un peu plus de 21.500 euros et atteignaient, au 31 décembre 2021, 285.959 euros, dont 49.305 € comme budget pour le remplacement de la génératrice.

On ne peut pas toucher à ces provisions. Mais seront-elles suffisantes le jour où il faudra se résoudre à démanteler les éoliennes ?

La question avait été posée à Bernard Deboyser, notre expert éolien. Celui-ci a sorti de ses dossiers une note du constructeur d'éoliennes Enercon concernant le démantèlement d'une éolienne Enercon E82, c'est-à-dire d'une éolienne correspondant à celles de MHP.

Enercon prévoit trois postes de coût : désassemblage de l'éolienne et des éléments en acier ; déconstruction de la fondation, recyclage ; transport des éléments de l'éolienne et des éléments en acier.

Aujourd'hui, tout ne va pas à la ferraille, il y a de plus en plus de recyclage. Au final, le démantèlement d'une éolienne coûterait un peu plus de 50.000 euros.

Certes, ce n'est pas immédiatement qu'il aura lieu. Les chiffres peuvent évoluer, mais les spécialistes s'accordent pour dire que le recyclage ne fera qu'augmenter. À titre d'exemple, le béton des fondations n'est pas jeté dans un centre d'enfouissement technique, mais il redevient un élément de structure pour une nouvelle construction (éolienne ou autre…). Cela évite d'autant l'emploi de pierres et de sable. Ne parlons pas du recyclage de l'acier ou du cuivre, des métaux de plus en plus coûteux…

Lorsque les deux éoliennes auront 15 années de bons et loyaux services, les provisions devraient dépasser les 300.000 euros, soit un montant bien plus que suffisant pour leur démantèlement. Et rien ne dit qu'elles ne poursuivront pas leur carrière, car il est envisagé en 2021 de prolonger les certificats verts pour plusieurs formes d'énergie renouvelable.

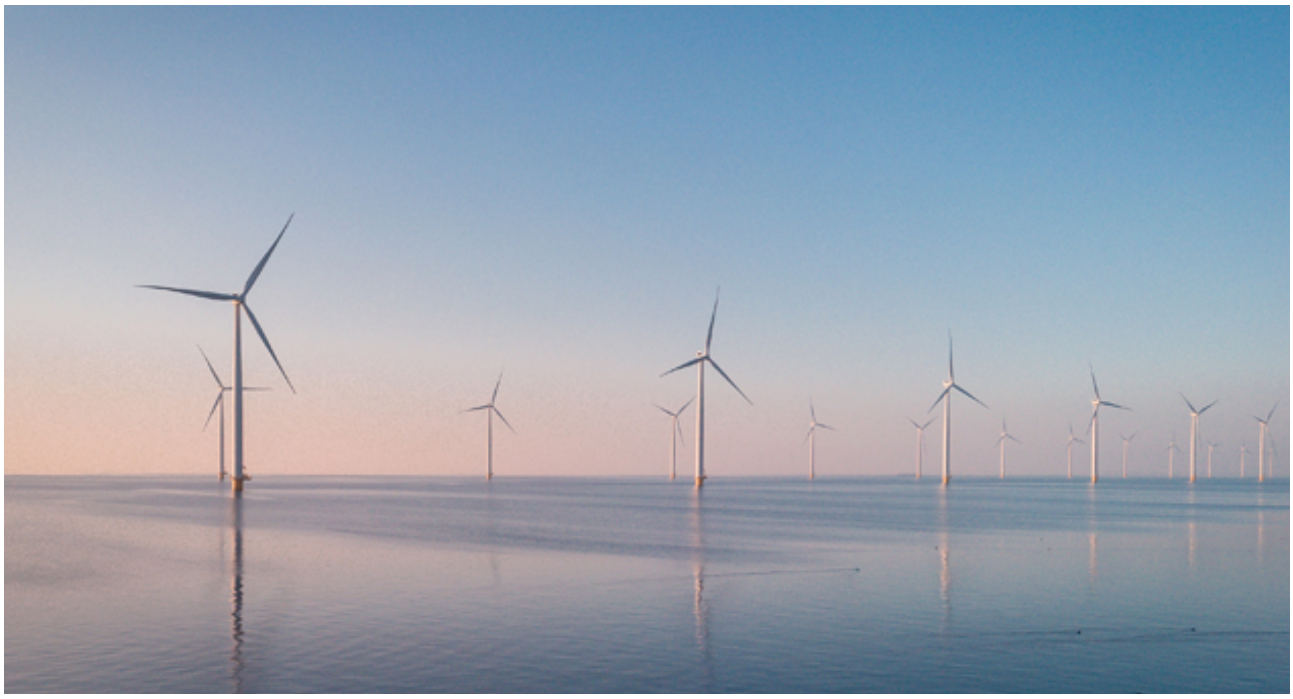

Vue d'éoliennes off-shore - Perspective d'avenir